

Commune de

...LA ROCHE-CHALAIS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB 2017 01 04

NOMBRE DE CONSEILLERS:
EN EXERCICE: 22
PRÉSENTS : 19
VOTANTS : 22 (DONT 3 PROCURATIONS)



L'an deux mille dix sept

Le vingt trois janvier

Le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la présidence

de Monsieur Jacques MENUT, Maire

Date de convocation : 18 janvier 2017

PRESENTS : BONNET J.C., DELAVIE J., SHARPE S., MAILLETAS A., OUARY F., DAGNAUD F., BŒUF D., VIAUD A., CHETANEAU M., GOBIN J., CONIJN M., PEYRONT M., LORENZO J.D., SAUTREAU J.M., NEIGE P., FAUVEL M.C., MOUSSION A., GERVAIS S.

ABSENTS EXCUSES :

- ESPAGNET E. procuration à NEIGE P.,
- FORESTIER M. procuration à LORENZO J.D.

- MOYEN D. procuration à PEYRONT M.

SECRETARE : OUARY F.

OBJET : Modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LA ROCHE-CHALAIS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 153-31 et suivants, l'article L 153-45 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 novembre 2015, applicable depuis le 9 janvier 2016,

Vu l'arrêté du Maire de la commune du 13 juin 2016 engageant la procédure de modification simplifiée n° 1 de la commune de LA ROCHE-CHALAIS,

Vu les pièces du dossier soumis à la disposition du public,

Considérant la nécessité de fixer les modalités de mise à disposition du public du dossier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable au projet de dossier de modification simplifiée du PLU tel qu'il est présenté ;
- Dit que le dossier du projet de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs seront mis à **disposition du public du lundi 3 avril au 2 mai 2017 inclus** :
 - o A la Mairie de La Roche-Chalais, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - o A la Mairie annexe de St Michel l'Ecluse et Léparon, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
 - o A la Mairie annexe de St Michel de Rivière, les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h

Un registre sera ouvert dans chaque mairie pour permettre au public de consigner ses observations.

Un avis au public précisant l'objet de la modification seront consultables sur le site internet de la commune.

Le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de LA ROCHE-CHALAIS, objet de la présente mise à disposition sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal.

Pour copie certifiée conforme
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Le Maire,

Certifié exécutoire :
Transmis en Préfecture le 26/01/17
Reçu en Préfecture le :
Publié et notifié le 26/01/17
Le Maire,

